

# Commune de St Georges la Pougé

## DELIBERATION N° 2024-43 EN DATE DU 26 NOVEMBRE 2024 CONCERNANT LE VOTE D'UNE DM AU BUDGET DE L'EAU

L'an Deux Mille vingt-quatre, le 26 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la salle des conseils sous la présidence de Madame POITOU Delphine, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 21 novembre 2024

**Présents :** POITOU Delphine, BENARD Claire, MARCELLOT Sandra, BOURÉ Michel, TERRACOL Alain, MOREL Jean Claude

**Absents :** COSTE Joël, FAVRE Valéry

Sandra MARCELLOT a été désignée secrétaire de séance.

Madame la Maire présente au conseil municipal une décision modificative à la demande de la trésorerie suite à un manque de crédits budgétaires concernant les reprises de subventions sur le budget de l'eau

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget 2023 sont insuffisants  
Décide de modifier l'inscription comme suit :

### INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Imputation	N° opération ou chapitre op ordre	Montant
021		- €
1391	040	€ 2 546,93
Total		€ 2 546,93

RECETTES		
Imputation	N° opération ou chapitre op ordre	Montant
021		€ 2 546,93
Total		€ 2 546,93

### FONCTIONNEMENT

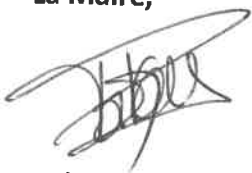
DEPENSES		
Imputation	Chapitre opération d'ordre	Montant
023		€ 2 546,93
Total		€ 2 546,93

RECETTES		
Imputation	Chapitre opération d'ordre	Montant
023		
777	042	€ 2 546,93
Total		€ 2 546,93

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter cette décision modificative.

Fait le 28 novembre 2024

**La Maire,**



**Delphine POITOU**

**Le secrétaire,**



**Sandra MARCELLOT**

*Certifié exécutoire par la  
Maire compte tenu de la  
transmission en préfecture  
06/12/2023 et de la  
publication le 06/12/2023*